L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 15 FÉVRIER.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les dernières séances de l'Assemblée de Versailles prouvent encore une fois, combien la majorité est peu certaine.

Dans la séance du 18, le parti conservateur a remporté une victoire, par un vote qui entraîne un blâme contre un préfet et un maire issus du 4 septembre, voici le résumé de l'affaire :

La Chambre a interrompu le 18 janvier la discussion sur la reconstitution du conseil supérieur de l'instruction publique, pour s'occuper des interpellations de MM. Lespinasse et de Limairac, sur le refus du maire de Castel-Sarrasin de mandater le traitement des instituteurs congréganistes. Le débat a été très vif.

Voici ce dont il s'agissait : En 1863, la ville de Castel-Sarrasin avait chargé son maire de faire un traité avec les Frères de la doctrine chrétienne. Au 4 septembre, la municipalité voulut modifier le traité et avoir des instituteurs laïques. Elle s'adressa au conseil de préfecture, qui décida dans son sens. Recours au conseil d'Etat. Pendant l'instance d'appel, continuation des services des Frères, mais refus du maire et du conseil municipal de mandater les payements. D'où les interpellations.

Le maire de Castel-Sarrasin et le préfet du département, M. Vapereau, n'ont pas été épargnés, et on a blâmé l'ex-ministre de l'intérieur, Victor Lefranc, de ses complaisances pour les violations de la loi. Le grand argument de la gauche a été de dire que le conseil d'Etat était saisi de la question. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. de Goulard, n'a pas hésité à blâmer le maire et le préfet.

Un ordre du jour motivé ainsi conçu : "L'Assemblée nationale, confiante dans la fermeté de M. le ministre de l'intérieur," a été proposé par la majorité. Il a réuni 400 voix contre 78.

Cette victoire de la droite a eu sa contre partie quelques jours après.

M. Johnston et plusieurs membres de la droite ont interpellé le gouvernement sur une circulaire du 27 septembre 1872 sur l'enseignement secondaire. Le but de ces interpellations était d'obtenir un vote qui obligeât M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, à se retirer. L'ordre du jour proposé par M. Johnston était ainsi conçu :

"L'Assemblée nationale, considérant qu'aux termes de la loi du 15 mars 1850 le ministre de l'instruction publique ne pouvait introduire de sa propre autorité des modifications dans le programmes de l'enseignement public, désapprouve la circulaire en date du 27 septembre et passe à l'ordre du jour."

Une discussion très vive s'est engagée dans la séance du 20 janvier, M. de Goulard a donné l'appui de sa parole à son collègue Jules Simon et le gouvernement a déclaré se rallier à un ordre du jour ainsi conçu présenté par MM. Duclerc et Christophle.

"L'Assemblée nationale, considérant que la circulaire du 27 septembre 1872 sur, d'après la déclaration du ministre de l'instruction publique, être soumise au conseil supérieur, passe à l'ordre du jour."

La droite s'apercevant que l'intervention de M. de Goulard avait entraîné des défections dans ses rangs, a eu recours à l'abstention, de sorte que ce dernier ordre du jour n'a réuni que 342 voix quand il en fallait 350 pour que le vote fût valable.

Le lendemain, le gouvernement ayant recruté de nouveaux adhérents, l'ordre du jour concernant le ministre, a réuni 420 voix contre 33, une grande partie de la droite ayant continué à s'abstenir. M. Jules Simon conservera donc son portefeuille. Voici ce que dit la *France* de ce vote :

Hier, après une série d'incidents confus et peu dignes d'une grande Assemblée, l'ordre du jour proposé par MM. Christophle et Duclerc, — ordre du jour portant que les réformes dont M. Jules Simon a pris l'initiative, devront être soumises au conseil supérieur de l'instruction publique, — fut adopté par 420 voix contre 33. La nuit, comme on le voit, avait modifié les combinaisons de la veille, et le mot d'ordre, consistant dans l'abstention, n'a pas strictement observé.

Il est curieux de constater le déplacement de voix qui s'est fait, d'une séance à l'autre. Lundi, la principale bataille s'était livrée sur la question de priorité réclamée et obtenue par M. Duclerc de M. Fournier, auquel s'était rallié M. Johnston. 294 voix s'étaient prononcées pour et 256 contre. C'est à la suite de ce vote que l'abstention de la droite rendit nul le résultat du scrutin sur l'amendement de M. Christophle. Hier marth une fraction considérable des 294 voix, environ 80, s'est de nouveau, en faveur de cet amendement. Parmi les députés de la droite qui sont venus, nous remarquons MM. de la Bouillerie, Baze, Benoist d'Azy, duc de Broglie, comte d'Hauville, comte et duc d'Harcourt, de Lavergne, de Mérode, de Montsaart, Paris d'Ars de Calaix, Pelletan-Vergeyre, marquis de Ploeuc, de Raimbaud-Vaillac.

M. le duc d'Audiffret Pasquier est dans la minorité des 33.

Les abstentions ont été encore nombreuses : qu'importe que le mot d'ordre de la veille avant conservé une partie de son effet. Le *Journal officiel* porte M. le duc d'Aumale parmi les abstenants. On assure toutefois, qu'il a voté pour. Le duc Decazes, Mgr Dupanloup, le Maguis, MM. St-Marc Girardin et Vitet figurent sur la liste des abstentions.

Le *Journal des Débats* interprète le vote d'hier comme une approbation éclatante des réformes du ministre de l'instruction publique. Cette opinion est contredite par le résultat de la veille, où, du jour, qui soumet ces réformes à l'examen du conseil supérieur. Il suffit, d'ailleurs, de parcourir la liste des votants pour être édifié à cet égard. Rurôler M. Fournier, M. Baze, parmi les approbateurs de M. Jules Simon, nous paraît une de ces assertions qui portent en elles mêmes leur réfutation.

ACHARNEMENT DE LA LUTTE EN ESPAGNE. — Hier, dit l'*Epoca*, la bande commandée par le bandit qui porte le titre de curé de Santa Cruz, entra à Amoeta (Guipuzcoa), où elle assassina, le maire, parce qu'il refusait de souscrire aux exigences des carlistes.

Maintenant voici le revers de la médaille :

A peine eut-on connaissance à Saint-Sébastien et à Tolosa de cet attentat, que des volontaires de ces villes partirent pour Amoeta, d'où ils ramenèrent prisonniers deux prêtres et le frère de l'un d'eux.

Arrivés à Tolosa, ces prisonniers furent insultés par la foule, qui tua un des prêtres, blessa mortellement son frère et moins grièvement l'autre prêtre.

— On lit dans les *Tablettes des Deux Charentes* :

Le citoyen Frisson, ex-maire de Jonzac, élu, sous le gouvernement du 4 septembre, a comparu dernièrement devant un conseil de guerre comme accusé d'avoir dénoncé aux Prussiens trois de ses administrés, MM. Mirot, Moritz et Bertrand, trois propriétaires honorables et bien connus, dont l'influence gênait son ambition à devenir le dictateur de sa commune. La lettre de dénonciation avait été interceptée par Frisson à sa maîtresse. Les intelligences de Frisson avec l'ennemi étaient devenues si flagrantes qu'au moment où les troupes prussiennes évacuaient le département, il plaça un chef de bataillon à l'emmener avec lui. Celui-ci refusa cette offre avec mépris.

Malgré ces crimes odieux, les radicaux en ont pris les à la défense de Frisson contre ce qu'ils appellent la réaction. Mais le crime était indéniable.

La justice allemande elle-même a transmis à l'ambassade française une note qui affirme que c'était Frisson qui avait dénoncé faussement ses trois concitoyens comme auteurs de l'embuscade tendue par des francs-tireurs à un détachement prussien au village du Fretoy.

Frisson a été condamné à la détention dans une enceinte fortifiée.

— Le *Daily News* publie la dépêche suivante venant de Vienne :

"La *Deutsche Zeitung* annonce que le gouvernement russe a envoyé à ses agents diplomatiques à l'étranger une dépêche circulaire relative à l'expédition contre Khiva. Cette circulaire est semblable à celle du prince Kortschakow du 21 novembre 1864."

On lit dans *Paris Journal* :

M le comte de Beauvoir s'est rendu hier chez M. le duc de La Rochefoucault-Bisaccia.

Il était, au nom du comte de Paris, le remercier des paroles qu'il a prononcées mercredi dans le bureau.

— Le budget de l'empire russe pour 1873 vient d'être établi. Ce budget se solde non seulement sans déficit, mais même avec excédant de recettes.

La presse russe garde un silence absolu sur la mission dont est chargé M. Schouvalow et à propos de la discussion qu'elle a soulevée dans la *presse* anglaise.

Riza Makomikhan a été envoyé à Saint-Pétersbourg pour annoncer l'arrivée en avril prochain du Schah de Perse.

— Quelques journaux de Paris ont parlé d'une prétendue affiliation de la "franc-maçonnerie réformée" qui se serait organisée à Marseille, et qui compterait déjà, dit-l'un d'eux, plus de quarante mille adhérents. Le *Émaphore* croit pouvoir démentir cette assertion, et il annonce que les individus mis récemment en arrestation à Marseille, sont poursuivis pour avoir participé à des faits insurrectionnels, tels à Marseille, soit à Paris.

LA FUSION ROYALISTE EN FRANCE.

On lit dans le *Journal de Paris* :

" Les princes d'Orléans assistaient hier, à la chapelle de la rue d'Anjou, au service commémoratif de la mort de Louis XVI.

" Nous avons pensé qu'il convenait de laisser les autres journaux publier avant nous cette nouvelle.

" En l'annonçant trop précipitamment et trop bruyamment, nous aurions risqué d'enlever à la démarche des princes le caractère de simplicité qu'elle a eu et qui a été, croyons-nous, apprécié par tout le monde.

" Les feuilles radicales et bonapartistes affectaient naguère de regarder comme impossible un rapprochement entre les deux branches de la maison de Bourbon. Il y a quelques jours à peine, un journal bonapartiste allait même jusqu'à dire qu'on verrait bien, à l'occasion du 21 janvier, que le rapprochement en question était une chimère.

"Aujourd'hui, le même journal, voyant que ses prédictions n'ont pas été justifiées, se tire d'affaire en disant "qu'il n'y a rien à espérer pour l'ordre et pour la sécurité dans l'avenir, de ce qu'il appelle, avec un sentiment exquis des convenances, "une réunion d'impuissance." Mais le dépit qui dicte ces paroles a la feuille bonapartiste dont il s'agit prouve assez qu'elle n'a pas elle-même une grande confiance dans la sûreté de ses prédictions. Quant aux feuilles radicales, elles s'en tirent par des injures que nous croyons parfaitement superflu de relever."

M. THIERS ET LA COMMISSION. — Nous lisons dans la *France* :

On disait, hier à Versailles, que M. de Fallouxdoit avoir sous peu une nouvelle entrevue avec M. le président de la République. M. de Fallouxest chargé, dit-on, par un certain nombre de membres de la droite d'exposer à M. Thiers certains faits sur lesquels on ne voudrait pas s'expliquer ouvertement devant la commission de la Trente.

La phrase suivante du *Français* vient à l'appui de cette nouvelle donnée par l'*Jeune national* ;

" Il est certain du reste que, par des voies *plus ou moins directes*, des pourparlers actifs sont engagés en ce moment entre M. Thiers et la majorité de la commission."

— Le ministre de Perse à Londres vient de démentir l'existence du traité secret entre la Russie et la Perse, qui a fait courir tant d'encre depuis quelques jours dans les bureaux de rédaction des journaux anglais.

Voici la lettre que le ministre vient d'adresser au rédacteur du *Times* :

" Monsieur,

" Quelques journaux de Londres ont répandu ces jours derniers et répandent encore le bruit que la Perse a conclu, il y a deux ans, avec la Russie un traité secret par lequel elle lui cède une portion du territoire sur les bords de l'Atrek et même le Khorassan.

" Je suis autorisé à déclarer formellement qu'il n'existe, à ce sujet, aucun traité secret entre la Perse et la Russie.

" Vous m'obligerez, monsieur le rédacteur, en voulant bien insérer la présente déclaration dans votre estimable journal.

" Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

" Le ministre de Perse,

" H. CH. MOHSIN KHAN,

" Légation de Sa Majesté impériale le Schah de Perse, à Londres, 22 janvier."

— On lit dans le *Figaro* :

" Il paraît certain aujourd'hui qu'en raison des considérations toutes particulières, M. Emile Ollivier sera dispensé de la formalité du discours à l'Académie française.

" M. Ollivier ne peut pas se plaindre. Il partagera en cette occasion le sort de Châteaubriand. Le père de *René* fut élu en 1811, en remplacement de Marie-Joseph Chénier. Mais son discours effraya l'Académie, irrita l'Empereur, et il ne fut pas prononcé. Châteaubriand ne dut sa place sous la coupole de l'Institut que sous la Restauration. Du reste, il allait le moins possible à l'Académie. Un jour il s'y rendit après plusieurs années d'absence. Il ne fallut pas moins que son amitié pour le duc Mathieu de Montmorency pour le décider à aller voter pour lui."

LA FEMME DE CLAUDE.

Il nous a paru intéressant de rechercher dans les feuilletons du lundi les jugements de la critique de la *Femme de Claude*.

Nous devons le dire, sauf certaines ambiguïtés qui indiquent combien on craint encore de dire la vérité à M. Alexandre Dumas, on a été sévère, très sévère.

M. Francisque Sarcey ne ménage pas l'auteur de tant de pièces applaudies et cherche la cause de cette singulière volte dans laquelle il s'est placé :

Alexandre Dumas est un illuminé, qui vit enfermé dans ses rêves, prenant les hallucinations d'un cerveau surchauffé de mysticisme pour les réalités vivantes, les transportant à la scène, et se flattant de les imposer au public. Il lui reste assez de force d'esprit et de bon sens pour savoir que ces fantômes ne feront point illusion à la foule, qu'ils la choqueront même et l'irriteront contre l'œuvre. Mais il plaît à ce combat qui lui atteste sa prodigieuse autorité sur les esprits. Il semble qu'il se dise tout le temps : Je sais bien que ce que je vais te dire va étonner ton jugement, déconcerter toutes tes idées reçues, te faire sauter en la stalle de surprise ou d'indignation ; mais j'aime précisément à voir ta face ahurie, à triompher de tous tes préjugés, et, pour tout dire d'un seul mot empruinté à l'argot du jour et qui est bien expressif, je suis trivialité boulevardière, j'aime à l'épater.

Un peu plus loin le même critique insiste encore sur ce défaut capital :

Par un contraste bizarre, et que je ne me charge pas d'expliquer, Dumas nous donne la sensation d'un illuminé, qui regarde ses propres hallucinations se mouvoir sur la scène, et tout bas, dans son coin, s'applaudit malgré lui de voir que les autres en sont tout aussi dupes que lui. Croyant à la foi et sceptique, il se laisse prendre à ses illusions, et si le public y est pris à son tour : "Je les ai mis dedans," s'écrie-t-il avec orgueil.

M. Frédéric Bechard, dans la *Gazette de France*, commence ainsi son feuilleton :

" Après l'ouvre-feuille, l'homme-canon, l'homme-chasseur, la femme-revolver, l'artillerie, philosophie, galanterie et mousqueterie mêlées, pour préparer, s'il faut en croire l'auteur, une revanche nationale, — pour aboutir tout bonnement, s'il faut en croire la pièce au simple meurtre d'une voleuse. Mon Dieu, oui, tant de bruit, tant de discussions, de réclames, pour en arriver là !"

On voit d'ici le reste de l'article.

Dans les autres journaux, MM. Claretie, Marc Fournier, Mortier, etc., tout en développant leur critique de circonlocutions aimables, laisse voir clairement qu'ils sont peu favorables.

M. Gustave Claudin, dans le *Petit Moniteur*, a trouvé le vrai mot de la situation :

Pour les besoins de la cause, on dramatise sur la scène et dans des livres pleins de talent, ces créatures imaginaires, dont on suppose le monde peuplé, et pour triompher de leur révolte, on rêve des lois autres que celles qui nous régissent. Cette façon de procéder est le propre d'un auteur dramatique ou d'un romancier soucieux d'émouvoir son public et de sortir des sentiers battus, mais ne saurait être la règle de conduite, ni d'un moraliste, ni surtout d'un législateur, qui doit, avant tout, faire des lois pour les êtres tels qu'ils sont, et non pour les types monstrueux qu'un poète fera jaillir de sa cervelle.

Bachaumont, parle de la *Femme de Claude* comme tout le monde : c'est-à-dire avec sévérité. Mais pour rester dans le domaine mondain qu'il possède si bien, il déclare qu'il manquerait à tous ses devoirs s'il ne parlait pas de la toilette à sensation de Mlle Desclée :

A ce propos, je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous parlais point de la toilette à sensation de Mlle Desclée. Comme l'actrice qui la portait, cette robe a eu un succès complet. Elle se compose d'une tunique de faille bleu clair, bordée d'une garniture d'œillets en soie plate bleu-roi. La jupe et le retroussis sont en velours bleu-roi et rehaussés d'une guirlande de volubilis brodés en soie de la même couleur que la tunique.

Le corsage Marie-Antoinette, échancré en carré, est orné d'un fichu en point d'Angleterre ; les manches sont plates et garnies au poignet d'une broderie semblable à celle de la jupe. Rien de plus harmonieux que l'aspect de cette robe qui siéd à merveille à Mlle Desclée.

On assure que M. Montigny, qui ne recule devant aucun moyen de nature à exciter une vive attraction (*grand attraction*) autour de la *Femme de Claude*, se dispose à régler en ces termes l'affiche du Gymnase :

La Femme de Claude,

Pièce en trois actes, etc., etc.

A 9 heures 45 minutes :

Conférence sur les armes à feu à longue portée,

par M. LANDROL

A 10 heures un-quart :

CONFÉRENCE

sur la Reconstitution de la nationalité hébraïque,

par M. PUJOL.

A 10 heures et demie :

CONFÉRENCE

sur l'immortalité de l'âme et l'amour permis, par Mlle Pierson.

A la sortie du Gymnase, une dame de la Halle racontait *la Femme de Claude* à son homme qui était venu la chercher.

— Pour lors, disait elle, c'est un *calognier* qui avait deux secrétaires : l'un en acajou et l'autre en chair et en os : et qui donne à l'un la clef de l'autre. Malheureusement, le second perd la tête, d'abord, et sa clef, ensuite ; et dès qu'elle a la clef, v'là Desclée qui se met à farfouiller dans le premier. Je ne dis pas qu'elle a en raison ; mais, c'est égal, tuer une pauv' femme parce qu'elle a voulu prendre un canon.... je trouve ça un peu raide !

— L'internationale commence à faire parler d'elle dans l'Amérique du Sud.

Elle vient d'organiser des grèves à Valparaiso.

La première a été celle des ouvriers en cigares. Après est venue celle des tailleurs.

Il y a eu également des grèves au Pérou.

LES COMMUNARDS A LONDRES.

On lit dans le *Paris-Journal* :

L'effronté Vermesch a été le héros d'une petite histoire qui s'est passée, mercredi matin, sur le chemin de fer de Londres à Chislehurst.

Il commença par tenir sur l'empereur des propos inconvenants et ridicules. Cela parut tout d'abord étrange aux Français qui se trouvaient dans le même compartiment. Ils restèrent quelque temps bouche béante devant l'inconnu, qu'ils choisissait si bien son moment.

Enfin, Vermesch se mit à parler des *imbeciles* venus exprès de France pour rendre un dernier hommage à leur ancien souverain.

Ce mot *d'imbeciles* attira à son auteur une riposte prompte comme l'éclair sous la forme d'un superbe soufflet. Vermesch, tout abasourdi, s'écria : "Vous êtes des lâches !"

A quoi l'interlocuteur, qui ne répondait que par gestes répliqua par un nouveau soufflet.

Par bonheur pour Vermesch, le train se ralentissait en ce moment en pleine campagne à cause de l'encombrement de la voie.

En un clin d'œil, la portière du wagon fut ouverte, et le trop téméraire communard fut envoyé, non, lancé sur le chemin de fer, où il tomba comme une masse inerte.

Il n'y resta pas longtemps, car en voyant quelqu'un arriver à lui, il se leva et se mit à fuir.

Cet incident fut à peine remarqué de la foule qui se rendait à Chislehurst ; mais le soir, il en était question dans tous les cafés de Regent-Street et de Leicester-Square, fréquentés par la colonie française et communarde de Londres.

Le *Gaulois* a reçu de Londres, 16 janvier, la dépêche suivante :

Ce matin, un guet-apens a été tendu à notre confrère M. de Pont-Jest, du *Figaro*, par des communards réfugiés à Londres.

Lissagaray a fait demander à M. de Pont-Jest par deux acolytes dont l'un était Lodguet, qui joua un rôle important sous la Commune, dont il a été membre avant de diriger l'*Officiel* de cette époque.

Ces deux individus essayèrent de faire sortir notre confrère de chez lui. M. Pont-Jest, voyant à qui il avait affaire, et se doutant du but que l'on se proposait, refusa de sortir.

Lissagaray, qui se trouvait dans la rue, répandit alors un injure sur la voie publique contre M. de Pont-Jest, qui dut le menacer de son revolver pour le faire cesser.

Lorsque la série arrêté par la police. Lissagaray, qui a pu s'échapper, est l'objet des plus actives recherches.

La cause présumée de cette attaque inqualifiable est la série d'articles publiés il y a quelque temps dans le *Figaro* par M. de Pont-Jest sur les communards à Londres. Notre confrère a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

ÉVASION DE COMMUNARDS. — Trois communards, tous les trois condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée, se sont évadés de la prison des Chantiers, de Versailles, où il reste encore environ deux cents détenus.

Le *Figaro* publie sur cette évasion les détails suivants :

Cette triple évasion présente des circonstances singulières et n'a pu s'accomplir, qu'avec des complicités certaines et cachées. Les trois condamnés, dont l'un était ouvrier de la prison, sont parvenus à creuser un souterrain d'environ sept mètres de longueur, sans que personne en ait eu la moindre connaissance. Il est vrai que ce passage a été pratiqué dans un terrain sablonneux, extrêmement friable, ce qui a dû rendre l'opération moins laborieuse. On estime, néanmoins, qu'il a fallu y travailler pendant une quinzaine de jours.

C'est à huit heures du soir que nos hommes se sont engagés dans ce souterrain, dont l'ouverture donne sur un chemin de ronde que borde un petit mur. Des factionnaires gardaient le chemin. De là, les communards ont sauté dans le jardin d'un pépiniériste, où ils ont changé de vêtements. Comment s'étaient-ils procuré ces vêtements ? C'est ce qu'on ne sait pas encore. Plusieurs ouvriers se trouvaient dans ce jardin, et d'une assez grande étendue, et ils n'ont nullement fait attention à ces étrangers, les ayant pris pour des ouvriers comme eux.

Les factionnaires qui dissaient sentinelle au moment de l'évasion, dans le chemin de ronde, ont été arrêtés et vont comparaître devant un conseil de guerre.

Le plus Grand Progrès du Siècle.

$500,000

TOMBOLA A LOTS D'ARGENT.

$100,000 pour $10 seulement.

En vertu d'une loi spéciale de la Législature, du 16 mars 1868, les Directeurs ont décrété le 1er Février 1873 un Grand Concert au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Il aura lieu au Library Hall, à Louisville, Kyd.

Mardi, 8 Avril 1873.

Les premiers artistes de toutes les parties du pays ont déjà consenti et dû aussitôt, représentant la somme d'un demi-million d'argent, en nombres, durable seront distribués parmi les portes de billets.

LISTE DES CADEAUX :

Un Grand Cadeau de	$100,000
Un Grand Cadeau de	25,000
Un Grand Cadeau de	10,000
Un Grand Cadeau de	20,000
Un Grand Cadeau de	10,000
Un Grand Cadeau de	2,000
211 Cadeaux de 1,000	211,000
50 Cadeaux de 500	25,000
100 Cadeaux de 400	40,000
100 Cadeaux de 300	30,000
150 Cadeaux de 200	30,000
150 Cadeaux de 100	15,000
9,000 Cadeaux de 10	90,000
Total, 10,000 Cadeaux, tous au Comptant	$500,000

Pour faire face à ces frais de concert, il sera émis cent mille Billets, mais pas davantage. On en a déjà vendu une grande partie.

PRIX DES BILLETS :

Billet entier, $10 ; demi-billet, $5 ; quart de billet, $2.50. Gaze billets entiers pour $100. Il se fait actuellement un compte sur les ordres de toutes parts.

Il n'y a pas de plan plus convenable que des Billets pour ce Banquet de la Fortune, et on a pas qui soient susceptibles de produire des résultats plus satisfaisants.

Le but qu'on se propose en donnant ce traitement furent d'agrandir et de doter la Bibliothèque du Kentucky qui, par le fait qu'il autorise le Concert donne à son profit, doit être à jamais ouverte à tous les citoyens du Kentucky. Le Concert sera dirigé de la même manière que les deux grands Concerts intégraux complets sur le modèle de Gazze, sur les Jubilés Universels, et les instruments qui mettent chacun à même de comprendre le plus se trouvent dans le Kentucky. Ces instruments seront aux personnes qui la demandent. La direction entière de l'ordre est confiée à l'Hon. Thos. E. Brumlette (ancien gouverneur du Kentucky, a qui doivent être adressées toutes les communications relatives à cette affaire.

R. T. DURRETT, President.
W. H. HUNTER, Vice President.
JOHN S. CAIN,
Sec. de la Bibliothèque Publique du Ky.
FARMERS' & DROVERS' BANK, Cshier.

Les Billets sont actuellement en vente. Toutes les demandes d'agences, de circulaires, d'informations etc., seront reçues et traitées immédiatement si elles me sont adressées.

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky.
à Louisville, Ky.

Pour de plus amples renseignements et pour la manière d'obtenir les billets, s'adresser à

H. PAUL WORK,
Agent Général.

Au Bureau du Knickerbocker Life Insurance Company, No 31 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne.

31 janv—2m mar jeu sam

ATTENTION !

Grand Déballage

G. MONIÉ, No. 51 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une série considérable de Articles de Fantaisie, appartenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

Aussi

Peignes, Brosseries, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Beaux de qualité supérieure. Savon de latin, 1 franc à 61 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans parella. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur métier.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

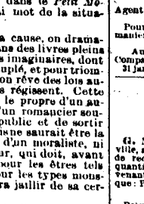

$5,000 à celui qui prouvera que le COLD CREAM racine californienne ne ressemble pas

TOUX. RHUMES. ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume des Forêts Indiens,

Préparé et à vendre par

B. LAPLACE, Pharmacien,
72 et 74 Rue Elysée. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

29 janv—1m 1 fd

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 38 et 38 de la rue Royale.

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambres à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, mobiles ordinaires de toute espèce au prix comptant,—pour cause de changement de commerce.

4 déc—3m

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH,
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31 janv—1m 1fd

COBB, DOLHONDE & CO.,

COIN WALNUT ET THIRD,

St. Louis, Mo.

COBB, DOLHONDE & CO.,

Au No. 10 de la rue des Magasins,

Nlle-Orléans, La.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

PROVISIONS, Farines, Whiskis, Café, Sucre, Toile d'emballage, Grains, Laine, Peaux.

Ils sollicitent les ordres et les consignations et font des avances sur les produits de l'Ouest et du Sud expédiés à leur adresse ou à celle de leurs amis de la Nlle-Orléans, de New York et de Liverpool.

25 déc—3m

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CARONGE.....Directeur
Samedi, 15 Février 1873—Matinée à midi.
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE, comédie en 5 actes.
Samedi soir à 7 heures—LAZARE LE PATRE, drame en 5 actes.
Les places ne seront à 1fr. On commencera à 7 heures.

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....BEE DE BAR
M. JOSEPH PROCTOR.
Aujourd'hui, à midi—Matinée,
THE RED POCKET BOOK,
M. Proctor jouera le rôle de Maurice.
Samedi soir, 15 Février.
NICK OF THE WOODS, M. Proctor jouera le rôle de Jabimmacoscap—The Lean of a Lover, vaudeville.
Lundi—Le Troupe Martinetti-Havel.
Bal annuel du mardi gras, le 25 Février 1873.
L'ouverture commence à 7 heures et demie. 16fv

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur.....D. BIDWELL.
Vendredi, Samedi à midi et le soir, et Dimanche, 14, 15 et 16 février.
Engagement de l'Actrice Distinguée
Mme D. P. BOWERS,
Secondée par
Mr J. C. McCOLLOM
Et la Troupe Dramatique de l'Académie.
Mme BOWERS paraîtra
Vendredi
BENEFICE DE Mme D. P. BOWERS,
LADY AUDLEY'S SECRET,
Samedi matin—LOVE'S MASQUERADE.
Samedi soir—LEAH.
Dimanche—LUCRECE BORGIA et KATHERINE ET PETRUCCHIO.
Lundi 17 Février—Le grand drame romantique du bibliotique, écrit expressément pour Mme D. P. Bowers, par B. Cowdery, en 5 actes, intitulé
MARIA ANTOINETTE, REINE DE FRANCE
14 fev 6t

Théâtre des Variétés.

Seul locataire.....Lawrence Barrett.
CE SOIR (JEUDI), la comédie populaire
EVERYBODY'S FRIEND,
M. JOHN K. OWENS remplira le rôle du Major De Bletz. Le spectacle se terminera par
FORTY WINKS,
M. Owens dans le rôle de Snipkins.
Vendredi et Samedi, Matinée,
THE FALLEN PLUMMER,
M. Owens, The Old Toy Maker. Miss Jane Ingold dans le rôle de Inez ; Miss Gordon dans celui de Bertha ; M. Hamilton dans celui de John.
Samedi soir—PAUL PRY et LIVE INDIAN.
M. Owens dans quatre rôles. Il partira de suite pour Mobile. 13fv

Théâtre des Variétés.

SAISON DU CARNAVAL
AIMÉE,
La Reine de l'Opéra-Bouffe Parisien.
Et sa nouvelle Troupe d'opéra de Paris.
La plus grande qui ait jamais voyagé.
Ouverture Lundi soir, 17 février.
Mlle AIMÉE dans son rôle (seul rôle) de LA GRANDE DUCHESSE.
Mademoiselle DUCHESNE, le vieux favori, dans son rôle à grand succès, de FRITZ.
Mademoiselle DUCHESNE, le vieux favori, GRÉNOUN.
Mlle ROLAND, dans son charmant rôle de WANDA.
Du Jamais.
Chef d'Orchestre—Mr. VAN GHELE.
MARDI—La grande opéra de Hervé, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans,
LE PETIT DUC.
Mlle AIMÉE dans le rôle de MENTHO.
Premier duo—Mlle RONELLI, la jeune et sentimentale soprano du Bouffe Parisien, dans son rôle, à grand succès de MARGUERITE.
Le Sr. LECUYER, le célèbre comédien du Bouffe Parisien, dans le rôle de VALENTIN.
MERCREDI—LA GRANDE DUCHESSE.
JEUDI—LA BARBE BLEUE.
VENDREDI—LE PETIT FAUST.
SAMEDI, à midi—LA GRANDE DUCHESSE.
SAMEDI, à midi—LA GRANDE DUCHESSE.
A l'étude l'opéra le plus nouveau, et qui sera représenté à la Nouvelle-Orléans,
LES CENT VIERGES.
Pièce qui vient de faire une grande sensation à Paris.
La location des stages pour les soirées, dimanches et pour la matinée, commencera JEUDI à 10 heures A. M., au bureau du Contrôle après l'ouverture du théâtre.
PRIX D'ENTRÉE—Stages réservés à l'orchestre, au cercle de l'orchestre et au cercle de balcon $1 50.
Les loges de premier et deuxième rang, quatrième et cercle de famille, 50 cents. Loges privées 6 $ 50.
PRIX POUR LES MATINÉES—Avec dossiers, $1.
On recevra aujourd'hui les Souscriptions aux billets de saison. 11fév

Académie de Musique.

LA COTERIE DU CARNAVAL
BAL DU MARDI-GRAS
LES DIRECTEURS ET COMMISSAIRES DE LA COTERIE annoncent que le Nouvel Hall de la Salle des Grands Bals dégnisés aura lieu
Mardi soir, 25 Février 1873.
DIRECTEURS
D. BIDWELL, J. KITTRIDGE
COMMISSAIRES.
Hon. L. A. Wilts, J. Fitzpatrick, John Simott.
J. Graham, H. Bidwell, Louis Power.
Geo. N. Thayer, C. Lardner, John H. Hanna.
J. H. Winnfield, Geo. Sanford, W. M. Barrett.
W. W. Cotter, P. Walsh, Dan Stewart.
T. W. Kidd, J. W. Mafflin, Jos. F. Pitts.
J. K. Clark, Geo. W. Ibell, Taylor Adams.
J. H. Hart, Fred Maubert, H. J. Fons.
Dan Stevens, Wm. Irons, Frank Pac.
M. J. Harr, S. W. Cossey, C. C. Flanagan.
Aleck Haxwell, Dan Rose, J. P. Walker.
H. L. Blow, E. H. Landry, Tim H. Draper.
COMITÉ D'INVITATION
J. Kittredge, Geo. W. Bull.
J. Fitzpatrick.
COMITÉ DE RÉCEPTION.
John Simott, F. W. Thayer, J. H. Hanna.
M. Lardner, Geo. N. Thayer, Geo. W. Bull.
Taylor Adams, Dandy Cowan, Fred Maubert.
J. K. Clark, J. Fitzpatrick, J. H. Starr.
COMMISSAIRES.
Hon. L. A. Wilts, J. Fitzpatrick, Lewis Graham.
J. H. Hart, Dandy Cowan, M. J. Harr.
Frank Pac, M. J. Fons, J. H. Winnfield.
J. Flanagan, Daniel Rose, F. A. Landry.
J. W. Mafflin, H. A. Wolf, H. H. Blow.
Tim H. Draper.
Chef d'Orchestre, Prof. J. B. Vogler.
Chef de Bande militaire, Prof. J. Schick band.
Des demandes d'invitation pour dames peuvent être faites aux Commissaires ou laissées à la boîte du Bureau du Théâtre.
Le Comité d'Invitations se réunit tous les jours, jusqu'au samedi inclusivement.
Les dames qui auront pris la carte d'invitation et d'admission, ne seront point admises.
Les dames se demasquent dans la salle du Comité de Réception, adjacente à la porte d'entrée.
Les dames qui ont pris des habits complets sur le modèle de Gazze, sont les seules qui, par leurs mouvements qui mettent chacun à même de comprendre le plus se trouvent dans le Kentucky. Ces instruments aux personnes qui la demandent. La direction entière de l'ordre est confiée à l'Hon. Thos. E. Brumlette (ancien gouverneur du Kentucky, a qui doivent être adressées toutes les communications relatives à cette affaire.
R. T. DURRETT, President.
W. H. HUNTER, Vice President.
JOHN S. CAIN,
Sec. de la Bibliothèque Publique du Ky.
FARMERS' & DROVERS' BANK, Cshier.
Pour de plus amples renseignements et pour la manière d'obtenir les billets, s'adresser à
H. PAUL WORK,
Agent Général.
Au Bureau du Knickerbocker Life Insurance Company, No 31 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne.
31 janv—2m mar jeu sam

ATTENTION !

Grand Déballage

G. MONIÉ, No. 51 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une série considérable de Articles de Fantaisie, appartenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

Aussi

Peignes, Brosseries, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Beaux de qualité supérieure. Savon de latin, 1 franc à 61 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans parella. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur métier.

GROS ET DETAIL.